

Comptes annuels 2019

Table des matières

3 Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Commentaire

Comptes consolidés

Rapport de l'organe de révision

21 Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectutee

Commentaire

Comptes

Rapport de l'organe de révision

29 Pro Senectute Suisse

Commentaire

Comptes individuels

Rapport de l'organe de révision

Ensemble de l'organisation Pro Senectute : comptes consolidés

Commentaire

Les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis conformément à toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC.

L'ensemble de l'organisation Pro Senectute termine l'exercice 2019 avec un résultat annuel avant variation du capital de l'organisation de KCHF 16 676 (année précédente -KCHF 3944). Le résultat financier positif de KCHF 12 865 (année précédente -KCHF 6713), consécutif aux bonnes performances des marchés financiers, a eu une grande influence sur ce résultat annuel.

Compte d'exploitation

En 2019, les recettes d'exploitation de l'ensemble de l'organisation ont augmenté de KCHF 7447, soit 2,8%, à KCHF 270 353. Cette progression s'explique essentiellement par l'augmentation de KCHF 6158 des produits des services et des ventes. Les contributions des pouvoirs publics ont, elles aussi, augmenté, de KCHF 2275.

En 2019, les charges des prestations ont augmenté au total de KCHF 8339, soit 3,2%, par rapport à 2018, passant à KCHF 265 526. Alors que cette hausse résulte en grande partie des frais de projet, supérieurs de KCHF 6980, on note que les charges administratives et celles liées à la recherche de fonds ont également augmenté.

La part des charges administratives (y.c. les charges liées à la recherche de fonds) s'élève à 9,7% (année précédente 9,5%), c'est-à-dire en-dessous de la valeur moyenne ZEW (21%) pour des organisations similaires.

Bilan

En 2019, le capital de l'organisation a augmenté de KCHF 16 675 (+ 7,7%) pour atteindre KCHF 232 982. Le taux de réserve (capital de l'organisation par rapport au total des charges de prestations en termes de mois) s'élevait fin 2019 à 10,5 mois (10,1 mois en 2018), à savoir dans la fourchette de 3 à 18 mois recommandée par ZEW.

Gestion des risques

Pro Senectute réalise chaque année une analyse des risques pour l'ensemble de l'organisation. Elle examine les mesures existantes et, si besoin est, en définit de nouvelles.

Perspectives

L'année 2020 sera, d'une part, marquée par le contrat de prestations/contrat de subvention 2018-2021 avec l'OFAS, parce que les dispositions transitoires arrivent à leur terme cette année. D'autre part, la crise actuelle du coronavirus place Pro Senectute face à des défis de taille. Dans le cadre des mesures décrétées par le Conseil fédéral pour limiter la propagation de la maladie, Pro Senectute a assumé son rôle clé décrit dans le but de la fondation et a réorganisé ses activités. Elle a immédiatement adapté ses prestations et en a mis sur pied de nouvelles. Pro Senectute a fourni une grande quantité de travail supplémentaire afin de répondre aux besoins des seniors durant cette période difficile. Il ne nous est toutefois actuellement pas possible d'estimer quelles en seront les conséquences financières.

Urs Bösch, responsable Finances et Informatique

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bilan au 31 décembre (en KCHF)	Remarques	2018	2019
		Chiffres adaptés	
Liquidités	K1	82'452	92'400
Titres	K2	111'290	123'113
Créances provenant de livraisons et de prestations	K3	20'969	19'543
Autres créances à court terme	K3	2'552	2'376
Stocks et prestations non facturées	K4	949	920
Actifs de régularisation	K5	2'623	3'535
Actif circulant		220'836	241'887
Immobilisations corporelles	K6	142'723	143'766
Immobilisations financières	K7	2'268	3'522
Immobilisations incorporelles	K8	2'276	1'988
Actif immobilisé		147'267	149'276
Immobilisations financières inaliénables	K8.1	5'095	5'350
Actif immobilisé inaliénable		5'095	5'350
Total des actifs		373'198	396'514
Dettes provenant de livraisons et de prestations	K9	12'683	10'936
Autres dettes à court terme	K9	5'739	6'331
Passifs de régularisation	K10	8'497	9'840
Provisions	K12	720	503
Capitaux étrangers à court terme		27'638	27'610
Dettes	K11	69'067	72'156
Provisions	K12	3'770	3'731
Capitaux étrangers à long terme		72'837	75'887
Capitaux étrangers		100'476	103'496
Capital des fonds affectés		56'415	60'035
Fonds étrangers (capital des fonds y compris)		156'891	163'532
Capital de la fondation		21'306	21'306
Capital libre		120'472	117'484
Capital lié		75'672	88'546
Résultat		-1'143	5'646
Capital de l'organisation		216'307	232'982
Total des passifs		373'198	396'514

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2018	2019
Produits des services / produits des ventes	K14	128'122	134'280
Contributions des pouvoirs publics	K15	109'360	111'635
Dons, legs, recherche de fonds	K16	25'423	24'438
Total recettes d'exploitation		262'906	270'353
Contributions et donations versées (aides financières)		-16'526	-16'992
Charges de personnel		-157'919	-162'572
Charges d'exploitation		-52'147	-53'743
Amortissements		-6'149	-6'415
Charges de projets		-232'742	-239'722
Charges de personnel		-15'132	-15'000
Charges d'exploitation		-4'700	-5'788
Amortissements		-624	-531
Charges administratives		-20'456	-21'318
Charges de personnel		-1'422	-1'328
Charges d'exploitation		-2'550	-3'129
Amortissements		-17	-30
Recherche de fonds		-3'989	-4'487
Total charges des prestations	K17	-257'187	-265'526
Résultat d'exploitation		5'718	4'827
Produits financiers		2'612	15'099
Charges financières		-9'324	-2'233
Autres produits	K18	4'738	4'755
Autres frais	K18	-3'597	-2'151
Résultat avant les modifications du capital des fonds et de l'organisation		146	20'295
Prélèvements des fonds affectés		4'637	3'804
Affectation à des fonds affectés		-8'663	-5'948
Produits internes des fonds affectés		-64	-1'475
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		-3'944	16'676
Prélèvements du capital lié		6'175	6'145
Prélèvements du capital libre		2'035	874
Affectation au capital lié		-3'508	-9'800
Affectation au capital libre		-1'901	-8'248
Résultat		-1'143	5'646

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Tableau de financement (en KCHF)	2018	2019
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation	-3'944	16'676
Variation du capital des fonds	4'090	3'620
Résultat avant les modifications du capital des fonds et de l'organisation	146	20'295
Amortissements sur des immobilisations corporelles	5'904	6'282
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	1'116	989
Bénéfices provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	0	-91
Variation de l'existant Provisions	36	-256
Variation de l'existant Titres	5'326	-11'823
Variation de l'existant Créances	-912	1'602
Variation de l'existant Stocks et prestations de services non facturées	-119	28
Variation de l'existant Actifs de régularisation	-301	-912
Variation de l'existant Immobilisations financières inaliénables	163	-255
Variation de l'existant Dettes à court terme	2'276	-1'154
Variation de l'existant Passifs de régularisation	231	1'343
Transactions sans influence sur les liquidités	1'060	0
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	14'926	16'047
Investissements en immobilisations corporelles	-15'290	-7'603
Investissements en immobilisations financières	-517	-1'687
Investissements en immobilisations incorporelles	-932	-701
Désinvestissements en immobilisations corporelles	10	371
Désinvestissements en immobilisations financières	260	432
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	-20	0
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-16'490	-9'188
Variation de l'existant Dettes à long terme	655	3'089
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	655	3'089
Variation des moyens de paiement	-909	9'948
État initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	83'361	82'452
État final des liquidités (au 31 décembre)	82'452	92'400

Les transactions sans influence sur les liquidités l'année précédente concernent essentiellement la donation d'un immeuble.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2019	Bilan au 31.12.2018 <small>Chiffres adaptés</small>	Entrées 2019	Sorties 2019	Variation périm. consol.	Intérêts internes Transferts	Bilan au 31.12.2019
Fonds pour l'aide individuelle / fonds de soutien	14'329	1'639	-1'629	0	-83	14'256
Fonds pour projets	8'198	2'276	-1'119	0	126	9'481
Fonds pour bâtiments et infrastructures	10'527	1'254	-383	0	0	11'398
Fonds pour logements adaptés	5'347	133	-11	0	22	5'491
Fonds où seul le produit peut être utilisé	12'930	137	-206	0	1'409	14'270
Autres fonds	5'084	510	-456	0	1	5'139
Total fonds affectés	56'415	5'948	-3'804	0	1'475	60'035

Exercice 2018	Bilan au 31.12.2017 <small>Chiffres adaptés</small>	Entrées 2018	Sorties 2018	Variation périm. consol.	Intérêts internes Transferts	Bilan au 31.12.2018 <small>Chiffres adaptés</small>
Fonds pour l'aide individuelle / fonds de soutien	13'319	2'632	-1'685	0	63	14'329
Fonds pour projets	7'991	1'961	-1'754	0	0	8'198
Fonds pour bâtiments et infrastructures	7'231	3'313	-17	0	0	10'527
Fonds pour logements adaptés	5'267	80	0	0	0	5'347
Fonds où seul le produit peut être utilisé	13'365	3	-437	0	-1	12'930
Autres fonds	5'152	675	-744	0	1	5'084
Total fonds affectés	52'325	8'663	-4'637	0	64	56'415

Exercice 2019	Bilan au 31.12.2018 <small>Chiffres adaptés</small>	Entrées 2019	Sorties 2019	Variation périm. consol.	Transferts	Bilan au 31.12.2019
Capital de la fondation	21'306	0	0	0	0	21'306
Total capital de la fondation	21'306	0	0	0	0	21'306
Capital libre	120'472	8'248	-874	0	-10'361	117'484
Capital lié	75'672	9'800	-6'145	0	9'218	88'546
Résultat	-1'143	5'646	0	0	1'143	5'646
Total capital de l'organisation	216'307	23'694	-7'019	0	0	232'982

Des montants d'un total de KCHF 7594 du capital de l'organisation ont déjà été approuvés pour des projets en cours ou prévus et sont considérés comme réservés.

Exercice 2018	Bilan au 31.12.2017 <small>Chiffres adaptés</small>	Entrées 2018	Sorties 2018	Variation périm. consol.	Transferts	Bilan au 31.12.2018 <small>Chiffres adaptés</small>
Capital de la fondation	21'317	0	0	0	-11	21'306
Total capital de la fondation	21'317	0	0	0	-11	21'306
Capital libre	114'280	1'901	-2'035	0	6'326	120'472
Capital lié	82'839	3'508	-6'175	0	-4'500	75'672
Résultat	1'815	-1'143	0	0	-1'815	-1'143
Total capital de l'organisation	220'251	4'266	-8'210	0	0	216'307

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis sur une base volontaire en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes annuels consolidés 2019 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute (OPS), juridiquement autonomes. Les comptes des organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections, de centres régionaux et d'EMS juridiquement indépendants.

Pro Senectute Suisse n'a pas de participation financière dans les OPS et ne contrôle pas les OPS intégrées dans la consolidation au sens de Swiss GAAP RPC 21 et 30. Les comptes consolidés sont donc établis sur une base volontaire.

Dans la présente consolidation, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions ainsi que les créances et les dettes réciproques entre Pro Senectute Suisse, les OPS et leurs institutions sont éliminées. Il n'y a donc pas de consolidation du capital.

Si une société dans laquelle Pro Senectute Suisse n'a aucune participation rejoint ou quitte l'ensemble de l'organisation Pro Senectute, les actifs et les capitaux étrangers seront consolidés ou déconsolidés à la date de référence, et la différence sera indiquée sans incidence sur le résultat dans le capital de l'organisation, dans la colonne «Variation du périmètre de consolidation».

Les organisations suivantes ont été entièrement consolidées au 31 décembre 2019:

Nom (canton/région)	Forme juridique	Siège
Pro Senectute Argovie	fondation	Unterentfelden
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Intérieures - Pour la vieillesse	fondation	Appenzell
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Extérieures - Pour la vieillesse	fondation	Herisau
Pro Senectute beider Basel	fondation	Bâle
- Fondation Sedlmayer-Lips		
- Fondation Gérard et Doris Bernus-Loretan		
Pro Senectute Canton de Berne	association	Berne
- Pro Senectute Région de Berne		
- Pro Senectute Oberland bernois		
- Pro Senectute Frutigland avec maisons de retraite Frutigen et Reichenbach		
- Pro Senectute Région Interlaken avec maisons de retraite Birgli, Brienz et Rosenau, Matten		
- Pro Senectute Niedersimmental avec maisons de retraite Eigen, Faulensee et Lindenmatte, Erlenbach		
- Pro Senectute Oberhasli		
- Pro Senectute Obersimmental		
- Pro Senectute Saanenland		
- Pro Senectute District de Thoune		
- Pro Senectute Biel/Bienne-Seeland		
- Pro Senectute Emmental-Oberaargau		
- Pro Senectute Berthoud avec fonds Girardin et maison de retraite Buchegg		
- Pro Senectute Wangen		
Pro Senectute Fribourg	fondation	Fribourg
Pro Senectute Genève	association	Genève
Pro Senectute Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute Grisons - Pour la vieillesse	fondation	Coire
Pro Senectute - Pour la vieillesse - Arc Jurassien	fondation	Delémont
Pro Senectute Canton de Lucerne - Pour la vieillesse	fondation	Lucerne
Pro Senectute Nidwald - Pour la vieillesse	fondation	Stans
Pro Senectute Obwald - Pour la vieillesse	fondation	Sarnen
Pro Senectute Canton de Saint-Gall - Pour la vieillesse	fondation	St-Gall
Pro Senectute Canton de Schaffhouse - Pour la vieillesse	fondation	Schaffhouse
Pro Senectute Canton de Soleure - Pour la vieillesse	fondation	Soleure

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Pro Senectute Canton de Schwyz	association	Brunnen
Pro Senectute Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute Ticino e Moesano	fondation	Lugano
Pro Senectute Uri - Pour la vieillesse	fondation	Altdorf
Pro Senectute Vaud	association	Lausanne
- Fondation Pro Senectute Vaud		
Pro Senectute Valais - Wallis / Pour la vieillesse	fondation	Sion
Pro Senectute Canton de Zoug - Pour la vieillesse	fondation	Zoug
Pro Senectute Canton de Zurich	fondation	Zurich
Pro Senectute - Pour la vieillesse	fondation	Zurich
AvantAge	société simple	Zurich

Il n'y a pas eu de variation du périmètre de consolidation au cours de l'exercice sous revue.

Permanence (évaluation, présentation et publication)

Au cours de l'exercice 2017, une organisation de Pro Senectute a reçu une donation qui, sur la base du contrat de donation, a été comptabilisée alors comme don au sens de Swiss GAAP RPC 21, portée à l'actif des immobilisations corporelles, puis entièrement attribuée au capital libre dans le résultat annuel. Or, il s'est avéré au cours de l'exercice sous revue que la valeur du terrain (valeur officielle) indiquée dans le contrat de donation était trop élevée de CHF 0,7 million. Il s'agit d'une erreur, qui doit donc être corrigée par l'adaptation des chiffres des années précédentes.

Autre point à signaler, la fondation Sedlmayer-Lips n'avait jusqu'à présent été que partiellement représentée dans le capital des fonds affectés. Une vérification du but de la fondation a montré que celle-ci correspond à une affectation au sens de Swiss GAAP RPC 21. Cette fondation est donc désormais entièrement indiquée dans la part affectée du capital des fonds. La part affectée du capital des fonds a donc été augmentée de CHF 5,2 millions et, en conséquence, le capital de la fondation et le capital libre ont été réduits de respectivement CHF 2,1 millions et CHF 3,1 millions.

Ces dernières années, dans une organisation cantonale de Pro Senectute, les résultats annuels positifs de la fondation, à hauteur de CHF 0,5 million, avaient été attribués au capital de la fondation. Le capital de la fondation a été corrigé pour revenir à la valeur initiale et les bénéfices annuels ont été affectés au capital libre. Dans la même organisation cantonale de Pro Senectute, des fonds à hauteur de 0,7 million ont été redéfinis comme affectés dans le cadre d'une réévaluation. La part affectée du capital des fonds a donc été augmentée de CHF 0,7 million et, en conséquence, le capital libre et le capital lié ont été réduits de respectivement CHF 0,4 million et CHF 0,3 million.

Les répercussions financières sur les postes du bilan au 1er janvier 2018 sont les suivantes:

Immobilisations corporelles	CHF -0,7 million
Capital des fonds affectés	CHF 5,9 millions
Capital de la fondation	CHF -2,6 millions
Capital libre	CHF -3,7 millions
Capital lié	CHF -0,3 million

Ces corrections n'ont pas eu d'influence sur le compte d'exploitation ni sur le tableau des flux de trésorerie.

Transactions avec des parties liées

Sont considérées comme « parties liées » au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres.

En 2019, les transactions avec des parties liées ont essentiellement concerné le domaine des prestations de services et la prévoyance du personnel (KCHF 478 au total; KCHF 333 l'année précédente) ainsi que les dons et les legs (KCHF 0; KCHF 55 l'année précédente).

Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant. Toutes les valeurs sont exprimées en milliers de CHF. Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont arrondies au millier (CHF 1000) le plus proche. Les principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation sont restés inchangés par rapport à l'année précédente.

K1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires et les placements avec une durée résiduelle de 90 jours au maximum. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K2 Titres

Les titres comprennent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements avec une durée résiduelle de 90 jours à 12 mois. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

K3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2018	Bilan au 31.12.2019
Parties liées	138	155
Pouvoirs publics/collectivité	5'763	5'933
Tiers	18'439	16'266
Corrections de valeurs des créances de tiers	-819	-435
Total des créances	23'521	21'919
dont provenant de livraisons et de prestations	20'969	19'543

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La correction de valeur des créances de tiers s'effectue sur la base de la correction de valeur unique ou d'une correction de valeur forfaitaire. La correction de valeur forfaitaire peut s'élever à 2 %.

K4 Stocks et prestations de services non facturées

	Bilan au 31.12.2018	Bilan au 31.12.2019
Stocks	661	606
Prestations de services non facturées	288	315
Total Stocks et prestations de services non facturées	949	920

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse : sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Les prestations de services non facturées sont comptabilisées à leur valeur nominale.

K5 Actifs de régularisation (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2018	Bilan au 31.12.2019
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	2	0
Pouvoirs publics/collectivité	451	1'000
Autres	2'170	2'535
Total actifs de régularisation	2'623	3'535
dont vis-à-vis de parties liées	0	1

K6 Immobilisations corporelles 2019 (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2018 <small>Chiffres adaptés</small>	Entrées 2019	Sorties 2019	Variation périm. consolid. 2019	Écritures correctives 2019	Bilan au 31.12.2019
Installations et équipement	23'638	3'243	-1'532	0	0	25'349
Véhicules	3'035	128	-644	0	0	2'519
Autres immobilisations corporelles	7'810	1'941	-1'937	0	-2'459	5'355
Immeubles d'exploitation	161'589	2'172	-360	0	5'179	168'580
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	26'878	119	0	0	-2'720	24'277
Valeurs d'acquisition	222'949	7'603	-4'473	0	0	226'080
Installations et équipement	15'994	1'719	-1'872	0	0	15'841
Véhicules	2'434	293	-644	0	0	2'083
Autres immobilisations corporelles	4'693	1'153	-1'558	0	0	4'288
Immeubles d'exploitation	52'783	2'735	-119	0	304	55'703
Immeubles (hors exploitation)	4'322	381	0	0	-304	4'399
Amortissements cumulés	80'226	6'281	-4'193	0	0	82'314
Total immobilisations corporelles	142'723					143'766

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Immobilisations corporelles 2018 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2017 <small>Chiffres adaptés</small>	Entrées 2018	Sorties 2018	Variation périm. consolid. 2018	Écritures correctives 2018	Bilan au 31.12.2018 <small>Chiffres adaptés</small>
Installations et équipement	24'217	1'630	-2'209	0	0	23'638
Véhicules	2'984	164	-113	0	0	3'035
Autres immobilisations corporelles	8'878	3'796	-349	0	-4'515	7'810
Immeubles d'exploitation	152'394	4'728	-47	0	4'515	161'589
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	22'965	3'912	0	0	0	26'878
Valeurs d'acquisition	211'438	14'230	-2'718	0	0	222'949
Installations et équipement	16'630	1'595	-2'231	0	0	15'994
Véhicules	2'293	277	-136	0	0	2'434
Autres immobilisations corporelles	4'535	487	-330	0	0	4'693
Immeubles d'exploitation	49'611	3'184	-12	0	0	52'783
Immeubles (hors exploitation)	3'961	361	0	0	0	4'322
Amortissements cumulés	77'031	5'904	-2'709	0	0	80'226
Total immobilisations corporelles	134'407					142'723

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. Les durées d'utilisation moyennes acceptées sont les suivantes :

Mobilier	10 ans	Véhicules	5 ans
Autre matériel de bureau	10 ans	Aménagement locataire	5-10 ans
Matériel auxiliaire	5 ans	(selon le type d'aménagement, au max. pour la durée résiduelle du bail)	
Informatique (matériel/serveurs)	4 ans	Immeubles (d'exploitation)	40 ans
Ouvrages de la bibliothèque	10 ans	Immeubles (hors exploitation)	50 ans

Les écritures correctives portent sur des immobilisations corporelles dont la construction est terminée et sur le reclassement d'un immeuble, désormais utilisé pour l'exploitation.

K7 Immobilisations financières 2019 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Écritures correctives 2019	Bilan au 31.12.2019
Parties liées	250	0	0	0	250
Projets	520	1'471	-421	0	1'570
Tiers	490	83	-11	0	562
Participations	1'010	133	0	0	1'143
Valeurs d'acquisition	2'270	1'687	-432	0	3'525
Parties liées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	2	0	0	0	2
Participations	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés	2	0	0	0	2
Total immobilisations financières	2'268				3'522

Immobilisations financières 2018 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2017	Entrées 2018	Sorties 2018	Écritures correctives 2018	Bilan au 31.12.2018
Parties liées	250	0	0	0	250
Projets	555	225	-260	0	520
Tiers	307	183	0	0	490
Participations	900	110	0	0	1'010
Valeurs d'acquisition	2'013	517	-260	0	2'270
Parties liées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	2	0	0	0	2
Participations	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés	2	0	0	0	2
Total immobilisations financières	2'010				2'268

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Les immobilisations financières (y c. les participations) sont inscrites au bilan à la valeur nominale, sous déduction d'un correctif de valeur individuel éventuellement nécessaire.

État des participations	Forme juridique	Siège	Part du capital en %	Part des droits de vote en %
Alterssiedlung Rankhof	Fondation	Bâle	50.00%	50.00%
Wohnbaugenossenschaft Sonnmatt	Coopérative	Willisau	1.45%	0.28%
Genossenschaft Durachtal	Coopérative	Merishausen	4.37%	4.37%

K8 Immobilisations incorporelles 2019 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Écritures correctives	
				2019	Bilan au 31.12.2019
Logiciels	4'902	424	-703	0	4'623
Brevets, licences, droits d'édition	1'262	277	0	0	1'539
Valeurs d'acquisition	6'164	701	-703	0	6'162
Logiciels	3'321	680	-703	0	3'298
Brevets, licences, droits d'édition	569	309	0	0	878
Amortissements cumulés	3'889	989	-703	0	4'175
Total immob. incorporelles	2'276				1'988

Immobilisations incorporelles 2018 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2017	Entrées 2018	Sorties 2018	Écritures correctives	
				2018	Bilan au 31.12.2018
Logiciels	4'421	448	32	0	4'902
Brevets, licences, droits d'édition	778	484	0	0	1'262
Valeurs d'acquisition	5'199	932	32	0	6'164
Logiciels	2'416	892	12	0	3'321
Brevets, licences, droits d'édition	345	224	0	0	569
Amortissements cumulés	2'761	1'116	12	0	3'889
Total immob. incorporelles	2'439				2'276

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes :

Logiciels	4 ans
Brevets, licences, droits d'édition	suivant le contrat

K8.1 Immobilis. financ. inaliénables 2019 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Écritures correctives	
				2019	Bilan au 31.12.2019
Immobilisations financières inaliénables	5'095	352	-97	0	5'350
Valeurs d'acquisition	5'095	352	-97	0	5'350

Immobilis. financ. inaliénables 2018 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2017	Entrées 2018	Sorties 2018	Écritures correctives	
				2018	Bilan au 31.12.2018
Immobilisations financières inaliénables	5'258	3	-166	0	5'095
Valeurs d'acquisition	5'258	3	-166	0	5'095

K9 Dettes à court terme (en KCHF)	Bilan au	
	31.12.2018	31.12.2019
Parties liées	135	99
Pouvoirs publics / collectivité	3'085	2'968
Détenteurs de participations / organes	63	60
Tiers	13'484	12'490
Projets	626	792
Dettes envers des institutions de prévoyance	1'029	858
Total dettes à court terme	18'422	17'267
dont résultant de l'achat de biens et de prestations de services	12'683	10'936

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Total dettes à court terme	18'422	17'267
dont part portant intérêt	1'704	2'282
dont part sans intérêts	16'718	14'985

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

K10 Passifs de régularisation (en KCHF)	Bilan au	Bilan au
	31.12.2018	31.12.2019
Dépenses pour des projets	956	962
Parties liées	187	240
Détenteurs de participations / organes	109	109
Pouvoirs publics / collectivité	257	242
Vacances et heures supplémentaires du personnel	3'052	3'345
Autres	3'936	4'942
Total passifs de régularisation	8'497	9'840

K11 Dettes à long terme (en KCHF)	Bilan au	Bilan au
	31.12.2018	31.12.2019
Parties liées	0	0
Pouvoirs publics / collectivité	289	281
Tiers	68'778	71'875
Total dettes à long terme	69'067	72'156
dont portant intérêt	68'656	71'753

Échéance des dettes à long terme portant intérêt

échéance dans 1 à 5 ans	43'140	53'893
échéance supérieure à 5 ans	25'516	17'860
Total dettes à long terme portant intérêt	68'656	71'753

Les dettes à long terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les dettes portant intérêt envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques. Les dettes qui arrivent à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

K12 Provisions 2019 (en KCHF)	Bilan au	Constitution	Utilisation	Dissolution	Bilan au
	31.12.2018	2019	2019	2019	31.12.2019
Prévoyance du personnel	2'596	0	0	-145	2'451
Autres réserves	1'895	796	-240	-668	1'783
Total provisions	4'490	796	-240	-813	4'233
dont à long terme	3'770				3'731
Provisions 2018 (en KCHF)	Bilan au	Constitution	Utilisation	Dissolution	Bilan au
	31.12.2017	2018	2018	2018	31.12.2018
Prévoyance du personnel	3'122	0	0	-526	2'596
Autres réserves	1'332	1'368	-712	-94	1'895
Total provisions	4'454	1'368	-712	-620	4'490
dont à long terme	3'614				3'770

K13 Passifs provenant d'institutions de prévoyance (en KCHF)

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations.

Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Avantages et engagements économiques (en KCHF)	Fonds patronaux	Plans de prévoyance sans variation	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
Excédent / découvert au 31.12.2019	0	0	0	6'833	6'833
Part économique au 31.12.2019	0	0	0	2'350	2'350
Part économique au 31.12.2018	0	0	0	2'495	2'495
Variation avec exercice précédent	0	0	0	-145	-145
Cotisations ajustées à la période	0	9'138	0	2'429	11'567
Charges de prévoyance 2019	0	9'138	0	2'348	11'486
Charges de prévoyance 2018	0	5'159	0	6'109	11'267

Diverses institutions de prévoyance de différentes organisations de Pro Senectute se trouvent en situation d'insuffisance de couverture au 31.12.2019. L'insuffisance de couverture de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute se monte à CHF 6,8 millions (CHF 13,6 millions l'année précédente), dont CHF 4,5 millions d'obligations éventuelles (CHF 11,1 millions l'année précédente).

Les engagements économiques au 31.12.2019 se montent à CHF 2,4 millions (CHF 2,5 millions l'année précédente). Ils sont provisionnés.

Des informations sur l'insuffisance de couverture de certaines organisations de Pro Senectute n'étaient pas disponibles au 31.12.2019.

K14 Recettes des services (en KCHF)	2018	2019
Services fournis par des parties liées	189	200
Pouvoirs publics / collectivité	4'956	4'247
Autres recettes des services	122'977	129'833
Total recettes des services	128'122	134'280

K15 Contributions des pouvoirs publics (en KCHF)

En plus des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse) et l'art. 17 LPC (aide financière individuelle), ce poste contient également des contributions cantonales et communales. S'agissant de la promotion de l'aide à la vieillesse selon l'art. 101bis LAVS, CHF 46,9 millions ont été versés aux organisations cantonales/intercantionales de Pro Senectute et CHF 6,8 millions à Pro Senectute Suisse.

K16 Dons, legs, recherche de fonds (en KCHF)

La part affectée des dons et des legs se monte à KCHF 3933 (KCHF 8335 l'année précédente).

K17 Total charges des prestations (en KCHF)

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives / liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges admin. / fundraising	Total
Charges de personnel	162'572	16'328	178'899
Charges d'exploitation	70'735	8'916	79'651
Amortissements	6'415	561	6'976
Total 2019	239'722	25'805	265'526
Total 2018	232'742	24'445	257'187

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)	2018	2019
en % de la totalité des charges des prestations	10%	10%

K18 Autres charges et produits

	2018	2019
Produits hors exploitation	4'171	3'591
Charges hors exploitation	-2'825	-1'725
Bénéfices comptables résultant de la vente d'immobilisations	0	103
Pertes comptables résultant de la vente d'immobilisations	0	-12
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	567	1'061
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-772	-414
Total autres produits	4'738	4'755
Total autres charges	-3'597	-2'151

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Autres indications

Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)	31.12.2018	31.12.2019
Dettes éventuelles envers des institutions de prévoyance (K13)	11'146	4'483
Autres obligations éventuelles	465	391
Cautionnements envers des tiers	736	460
Total obligations éventuelles et cautionnements	12'347	5'334

Responsabilité solidaire

Certaines organisations de Pro Senectute sont solidairement responsables vis-à-vis des sociétés suivantes:

- AvantAge, société simple
- Services Alzheimer GE, société simple

Nombre d'équivalents temps plein

En moyenne annuelle, le nombre d'équivalents temps plein était de 1801 au cours de l'exercice sous revue (1751 l'année précédente).

Instruments financiers dérivés 2019 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2019		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	930	6	0
Opérations à terme sur devises USD	2'117	48	0
Opérations à terme sur devises GBP	228	0	2
Opérations à terme sur devises AUD	101	0	0
Opérations à terme sur devises JPY	0	0	0
Total instruments financiers dérivés 2019	3'376	54	2
dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant		52	

Instruments financiers dérivés 2018 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2018		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	1'073	0	2
Opérations à terme sur devises USD	2'738	9	19
Opérations à terme sur devises GBP	317	1	2
Opérations à terme sur devises AUD	106	3	0
Opérations à terme sur devises JPY	93	0	4
Total instruments financiers dérivés 2018	4'327	13	27
dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant		-16	

¹ Valeur de remplacement

Leasings opérationnels (en KCHF)

	31.12.2018	31.12.2019
Échéance		
1 an	168	146
2 - 5 ans	194	105
Total leasings opérationnels	362	251

Contrats de location à long terme (en KCHF)

	31.12.2018	31.12.2019
Échéance		
1 - 5 ans	14'680	15'014
plus de 5 ans	7'374	7'773
Total contrats de location à long terme	22'054	22'787

Actifs mis en gage (en KCHF)

	31.12.2018	31.12.2019
Immeubles	105'267	101'118
Titres	2'526	2'910
Total actifs mis en gage	107'793	104'027

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Indemnités aux membres des organes dirigeants des 24 organisations de Pro Senectute et de Pro Senectute Suisse (en KCHF)

	2018	2019
Défraiements, honoraires et indemnités de séance	508	528
dont en faveur des président-e-s	211	218

Indemnités aux membres de la direction des 24 organisations de Pro Senectute et de Pro Senectute Suisse (en KCHF)

	2018	2019
Indemnités aux membres des directions (73,7 équivalents temps plein au total)	10'502	10'508

Honoraires pour l'organe de révision

	2018	2019
Indemnités pour les prestations de révision	445	468
Indemnités pour d'autres prestations	93	95

Services fournis sans contre-prestation

Des bénévoles ont soutenu les organisations de Pro Senectute en fournissant au total plus de 927 859 heures de travail gratuites (dont 16 041 heures par les membres dirigeants).

Donations à titre gracieux sous forme de dons matériels et de prestations

Au total, Pro Senectute s'est vu mettre à disposition gracieusement des salles de formation à hauteur de KCHF 31 (KCHF 54 l'année précédente).

Par ailleurs, une organisation de Pro Senectute a bénéficié à titre gracieux de prestations et d'objets à hauteur de KCHF 61 dans le cadre de son jubilé de 100 ans.

En outre, des annonces-bouchon sont publiées gratuitement. La contre-valeur n'est pas quantifiable.

Variations après la date du bilan

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié l'épidémie de coronavirus (Sars-CoV-2) de pandémie en raison de la rapidité de sa propagation à l'échelle mondiale. Entre-temps, plus de 150 pays ont été touchés par ce virus. De nombreux États ont adopté des mesures strictes afin de contenir ou de ralentir sa propagation. Actuellement, l'incertitude économique augmente de manière significative. Pour la date de clôture de l'exercice, le 31 décembre 2019, le coronavirus et les mesures correspondantes constituent des événements intervenus après la date du bilan; ils doivent donc être mentionnés, mais ils n'ont pas d'incidence sur l'approche ni sur l'évaluation des actifs et passifs.

En raison des incertitudes sur l'évolution de la situation, nous ne sommes actuellement pas en mesure de procéder à une estimation quantitative fiable des conséquences sur le patrimoine, la situation financière et les résultats.

L'organisation estime à l'heure actuelle que la continuité de son exploitation n'est pas compromise.

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés par le conseil de fondation le 27 mai 2020.

**KPMG SA****Audit**Räffelstrasse 28
CH-8045 ZurichCase postale
CH-8036 ZurichT +41 58 249 31 31
E infozurich@kpmg.com
kpmg.ch

Rapport sur l'audit volontaire au conseil de fondation sur les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle du réviseur indépendant.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

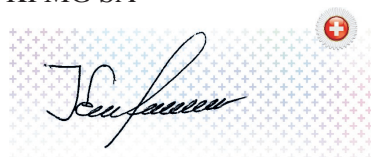
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en accord avec les normes Swiss GAAP RPC.

KPMG SA



Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé



Clemens Scherrer
Expert-réviseur agréé

Zurich, 27 mai 2020

Annexe:

- Comptes annuels consolidés constitués du bilan, du compte d'exploitation, du tableau de financement, du tableau de variation du capital et annexe

Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute : comptes

Commentaire

En vertu de l'art. 17, al. 1, let. a de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance vieillesse, survivants et invalidité (LPC), la Confédération octroie à Pro Senectute une subvention annuelle de CHF 16,5 millions au maximum pour l'aide financière individuelle. Avec ces fonds, Pro Senectute soutient les personnes âgées, notamment pour limiter, voire enrayer la détresse matérielle, psychosociale et physique, en complément des montants versés par les assurances sociales légales et des autres soutiens financiers.

L'exercice 2019 se solde par un résultat annuel de KCHF 414 à la charge de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) (solde en faveur de l'OFAS de KCHF 323 l'année précédente).

Compte d'exploitation

Les charges ont augmenté de KCHF 823 (+5%). Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des prestations financières uniques.

Les produits, pour leur part, ont augmenté de KCHF 85 en 2019.

Bilan

Le bilan a reculé en 2019, parce que le compte créditeur au 31.12. est inférieur à celui de l'année précédente.

Perspectives

Au vu de l'évolution démographique, il y a fort à penser que le nombre de demandes et, en corollaire, le besoin d'aide financière individuelle continueront d'augmenter à moyen et à long terme.

Urs Bösch, responsable Finances et Informatique

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bilan au 31 décembre (en CHF)	Remarques	2018	2019
Liquidités	K1	2'364'511	1'817'602
Créances d'impôt anticipé		1	1
Cautions de loyer	K2	494'322	897'683
./. Correction de valeur sur cautions de loyer		-413'977	-812'485
Autres actifs AFI	K3	348'789	208'513
Total des actifs		2'793'646	2'111'315
Créancier OFAS	K4	1'966'798	1'553'055
Autres passifs AFI	K5	826'847	558'260
Total des passifs		2'793'646	2'111'315
Compte d'exploitation (en CHF)	Remarques	2018	2019
Prestations financières uniques		13'354'259	14'203'587
Prestations financières périodiques		1'485'109	1'297'140
Frais d'application		1'728'427	1'889'595
Total des charges		16'567'795	17'390'322
Moyens AFI OFAS	K6	15'741'318	16'276'202
Remboursements	K7	1'149'895	700'365
Produit des intérêts	K8	17	11
Total des produits		16'891'230	16'976'578
Résultat annuel à la charge (-) / en faveur (+) du créancier OFAS		323'435	-413'744

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'aide financière individuelle (moyens AFI) au titre des articles 17 et 18 LPC

Bases de la présentation des comptes

Les comptes consolidés 2019 des moyens AFI ont été établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, les dispositions du droit suisse, surtout la partie sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957 à 962 CO) ainsi que les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute.

K1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent pas de devises.

K2 Cautions de loyer

Les cautions de loyer octroyées ainsi que la correction de leur valeur sont désormais indiquées séparément dans les actifs. Les valeurs correspondantes de l'année précédente ont été corrigées.

K3 Autres actifs AFI

Ce poste comprend les avances AFI et des avoirs provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K4 Créancier OFAS

Cette position indique la somme totale des moyens AFI non utilisés. Il s'agit de fonds de tiers en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

K5 Autres passifs AFI

Provisions sur des avances AFI et dettes provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K6 Moyens AFI OFAS

Moyens AFI reçus de l'OFAS dans l'année sous revue.

K7 Remboursements

Remboursements reçus des cantons, des communes et de particuliers sur des contributions d'assistance déjà fournies.

K8 Produit des intérêts

Intérêts bruts de l'année sous revue.

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Aide financière individuelle au titre de l'art. 18 LPC

Organisations cantonales de Pro Senectute	2018	2019
Argovie	322'915	321'322
Appenzell Rhodes-Extérieures	71'340	74'237
Appenzell Rhodes-Intérieures	3'247	7'057
Arc Jurassien	663'692	699'810
Beider Basel	1'452'911	1'581'633
Berne	2'393'385	2'438'694
Fribourg	794'523	788'502
Genève	903'081	1'010'695
Glaris	34'575	33'994
Grisons	334'876	357'893
Lucerne	1'176'377	1'306'090
Nidwald	41'723	55'014
Obwald	14'439	21'741
Schaffhouse	132'156	175'752
Schwyz	155'108	162'806
Soleure	415'062	363'380
St-Gall	550'515	543'931
Thurgovie	258'119	336'458
Ticino e Moesano	975'171	884'506
Uri	25'363	32'810
Vaud	1'491'617	1'526'955
Valais	433'811	439'712
Zoug	48'201	50'295
Zurich	2'147'163	2'287'442
Total (en CHF)	14'839'368	15'500'727

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.



KPMG SA

Audit

Räffelstrasse 28
CH-8045 Zurich

Case postale
CH-8036 Zurich

T +41 58 249 31 31
E infozurich@kpmg.com
kpmg.ch

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'audit au conseil de fondation de

l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute selon l'article 17 et 18 LPC

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de Pro Senectute, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du conseil de fondation

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement de cet état financier en conformité avec l'article 17 et 18 LPC. Le conseil de fondation est également responsable d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC sur la base de notre audit. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que l'état financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans l'état financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que l'état financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère de l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comprend, en outre; une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour fonder notre opinion.



*Ensemble de l'organisation Pro Senectute
Rapport de l'auditeur indépendant pour l'audit
au conseil de fondation de l'état financier de la répartition et utilisation
des aides financières individuelles selon article 17 et 18 LPC*

Opinion

Selon notre appréciation, l'état financier pour l'exercice de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute arrêté au 31 décembre 2019 donne une image fidèle de la répartition et de l'utilisation des aides financières individuelles en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC.

KPMG SA



Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé



Clemens Scherrer
Expert-réviseur agréé

Zurich, 27 mai 2020

Annexe:

- Etat financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

Pro Senectute Suisse : comptes individuels

Commentaire

Pro Senectute Suisse termine l'exercice 2019 avec un résultat annuel avant variation du capital de l'organisation de KCHF 1848 (année précédente -KCHF 724). Le résultat financier positif de KCHF 1657 (année précédente -KCHF 718), consécutif aux bonnes performances des marchés financiers, a eu une grande influence sur ce résultat annuel. Ce résultat annuel positif a permis d'alimenter la réserve de fluctuation des cours à hauteur de KCHF 1116, et d'attribuer KCHF 1258 au fonds de développement et des projets et KCHF 629 au fonds libre.

Compte d'exploitation

En 2019, les recettes d'exploitation ont diminué de KCHF 1150, soit 6,5%, à KCHF 16 450. Les produits des services et des ventes ont atteint KCHF 6667, en baisse de KCHF 478 par rapport à 2018. Suite à un don affecté de grande ampleur et à différents legs importants, les recettes des dons, des legs et de la recherche de fonds avaient atteint un niveau inhabituellement élevé en 2018. Au cours de l'exercice sous revue, elles ont reculé de KCHF 858, soit 23,4%, à KCHF 2815, un chiffre légèrement supérieur à la moyenne pluriannuelle.

En 2019, les charges des prestations ont augmenté de KCHF 238, soit 1,5%, par rapport à 2018, passant à KCHF 16 408. Les charges de projets, les charges administratives et les celles liées à la recherche de fonds ont toutes légèrement augmenté en 2019.

La part des charges administratives (y c. les charges liées à la recherche de fonds) s'élève à 18,5%, c'est-à-dire qu'elle s'établit en-dessus de la valeur de l'année précédente (17,8%) et en-dessous de la moyenne ZEWO (21%) pour des organisations similaires.

Bilan

Pro Senectute Suisse continue d'afficher un bilan solide. En 2019, le capital de l'organisation a augmenté de KCHF 1848, pour atteindre KCHF 21 565. Le taux de réserve s'élevait fin 2019 à 15,8 mois, à savoir dans la fourchette de 3 à 18 mois recommandée par ZEWO. Environ KCHF 8013 du capital de l'organisation sont dévolus au fonds de développement et des projets, destiné à des projets porteurs pour l'ensemble de l'organisation et les organisations de Pro Senectute. Des montants de KCHF 1469 de ce fonds ont été approuvés pour des projets en cours ou prévus et sont considérés comme réservés.

Gestion des risques

Pro Senectute Suisse réalise chaque année une analyse des risques. Elle examine les mesures existantes et, si besoin est, en définit de nouvelles.

Perspectives

Le nouveau contrat de prestations / contrat de subvention 2018-2021 avec l'OFAS a des répercussions financières importantes pour Pro Senectute Suisse également, en particulier à partir de 2021. En 2020, des réflexions fondamentales sur le financement à long terme de Pro Senectute Suisse figurent à l'agenda. Parallèlement, la crise actuelle du coronavirus place Pro Senectute face à des défis de taille. Dans le cadre des mesures décrétées par le Conseil fédéral pour limiter la propagation de la maladie, Pro Senectute a assumé son rôle clé décrit dans le but de la fondation, a réorganisé ses activités, adapté ses prestations et développé de nouveaux services. Pro Senectute Suisse a ainsi réagi rapidement à la nouvelle situation. En conséquence, le travail de coordination chez Pro Senectute Suisse a considérablement augmenté.

Urs Bösch, responsable Finances et Informatique

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Bilan au 31 décembre (en KCHF)	Remarques	2018	2019
Liquidités	E1	15'626	14'013
Titres	E2	9'543	12'188
Créances provenant de livraisons et de prestations	E3	804	344
Autres créances à court terme	E3	192	562
Stocks et prestations non facturées	E4	200	150
Actifs de régularisation	E5	270	264
Actif circulant		26'635	27'520
Immobilisations corporelles	E6	898	1'051
Immobilisations incorporelles	E7	1'490	1'370
Actif immobilisé		2'388	2'421
Total des actifs		29'023	29'941
Dettes provenant de livraisons et de prestations	E8	3'184	2'480
Autres dettes à court terme	E8	170	192
Passifs de régularisation	E9	1'281	1'138
Provisions à court terme	E10	25	0
Capitaux étrangers à court terme		4'660	3'809
Capitaux étrangers		4'660	3'809
Capital des fonds affectés	E11	4'646	4'566
Capitaux étrangers (capital des fonds y compris)		9'306	8'376
Capital de la fondation		5'000	5'000
Capital libre		5'059	6'811
Capital lié		9'632	9'754
Résultat		25	0
Capital de l'organisation	E11	19'717	21'565
Total des passifs		29'023	29'941

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Compte d'exploitation (en KCHF)		2018	2019
Produits des services / produits des ventes	E12	7'145	6'667
Contributions des pouvoirs publics	E13	6'781	6'968
Dons, legs, recherche de fonds	E14	3'673	2'815
Total recettes d'exploitation		17'600	16'450
Aides financières		-309	-259
Charges de personnel		-5'736	-5'807
Charges d'exploitation		-6'585	-6'599
Amortissements		-661	-707
Charges de projets		-13'291	-13'371
Charges de personnel		-2'085	-2'255
Charges d'exploitation		-257	-212
Amortissements		-70	-33
Charges administratives		-2'411	-2'501
Charges de personnel		-108	-97
Charges d'exploitation		-360	-439
Amortissements		0	0
Recherche de fonds		-468	-536
Total charges des prestations	E15	-16'170	-16'408
Résultat d'exploitation		1'430	42
Produits financiers		230	1'700
Charges financières		-948	-43
Autres produits	E16	74	126
Autres charges	E17	-73	-56
Résultat avant les modifications du capital des fonds et du capital de l'organisation		713	1'769
Prélèvements des fonds affectés	E11	811	810
Affectation à des fonds affectés	E11	-2'248	-730
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		-724	1'848
Prélèvements du capital lié	E11	1'171	1'162
Prélèvements du capital libre	E11	681	7
Affectation au capital lié	E11	-715	-1'259
Affectation au capital libre	E11	-388	-1'759
Résultat		25	0

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de financement (en KCHF)	2018	2019
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation	-724	1'848
Variation du capital des fonds	1'437	-80
Résultat avant les modifications du capital des fonds et du capital de l'organisation	713	1'769
Amortissements sur des immobilisations corporelles	120	90
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	611	650
Constitution de provisions	0	0
Utilisation des provisions	-500	-25
Variation des titres	756	-1'644
Variation des créances	190	90
Variation des stocks et prestations non facturées	-133	50
Variation des actifs de régularisation	63	6
Variation des engagements	961	-682
Variation des passifs de régularisation	-207	-143
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	2'574	159
Investissements en immobilisations corporelles	-94	-242
Investissements en titres	-1'261	-1'000
Désinvestissements en titres	1'261	0
Investissements en immobilisations incorporelles	-693	-530
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-787	-1'772
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités	1'787	-1'613
État initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	13'839	15'626
État final des liquidités (au 31 décembre)	15'626	14'013
Dépenses au titre des intérêts	0	0
Recettes au titre des intérêts	0	0

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2019	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Intérêts	Bilan au 31.12.2019
				internes Transfert	
Fonds Aides financières individuelles	1'675	162	-324	0	1'513
Fonds ZL personnes à revenus modestes	257	81	-131	0	207
Fonds de sensibilisation	920	73	-108	0	885
Fonds de solidarité	1'501	0	0	0	1'501
Fonds Dév. ensemble de la fondation	33	66	-56	0	43
Fonds pour des projets	0	155	-27	0	128
Fonds Applications informatiques	156	78	-16	0	218
Fonds Neuroth	104	115	-148	0	71
Total fonds affectés	4'646	730	-810	0	4'566

Exercice 2018	Bilan au 31.12.2017	Entrées 2018	Sorties 2018	Intérêts	Bilan au 31.12.2018
				internes Transfert	
Fonds Aides financières individuelles	1'353	722	-400	0	1'675
Fonds ZL personnes à revenus modestes	18	370	-131	0	257
Fonds de sensibilisation	0	920	0	0	920
Fonds de solidarité	1'501	0	0	0	1'501
Fonds Dév. ensemble de la fondation	61	44	-72	0	33
Fonds Applications informatiques	102	77	-23	0	156
Fonds Outil de saisie stat. harmonisées	58	0	-58	0	0
Fonds Neuroth	116	115	-127	0	104
Total fonds affectés	3'209	2'248	-811	0	4'646

Finalités

Fonds Aides financières individuelles	Atténuation de la pauvreté des personnes âgées, aide financière individuelle directe pour des personnes de 60 ans et plus en situation de détresse
Fonds ZL personnes à revenus modestes	Financement d'abonnements gratuits à Zeitlupe pour bénéficiaires de PC
Fonds de sensibilisation	Financement de mesures de prévention, d'information et d'aide en matière d'abus financiers, de numérisation et de démence
Fonds de solidarité	Soutien professionnel, organisationnel et financier en cas de difficultés financières et structurelles à des organisations de Pro Senectute ainsi qu'au centre national de Pro Senectute Suisse
Fonds Dév. ensemble de la fondation	Indemnisation pour collab. d'OPS dans organes de l'ens. de l'org.
Fonds pour des projets	Financement de projets et de campagnes bien définis
Fonds Applications informatiques	Alimenté par des organisations de Pro Senectute
Fonds Outil de saisie stat. harmonisées	Garantie du financement du remplacement de l'outil de saisie
Fonds Neuroth	Indemnisation des actions audition des org. cant. de PS

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2019	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Intérêts internes Transfert	Bilan au 31.12.2019
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Réserve pour la fluctuation des cours	1'432	1'116	0	0	2'548
Fonds de rénovation	252	14	-7	0	258
Fonds libre	3'376	629	0	0	4'005
Total capital libre	5'060	1'759	-7	0	6'811
Fonds de développement et des projets	7'482	1'259	-752	25	8'013
Fonds du personnel du centre national	612	0	-254	0	358
Réserve Zeitlupe	1'539	0	-156	0	1'383
Total capital lié	9'633	1'259	-1'162	25	9'754
Résultat	25	0	0	-25	0
Total capital de l'organisation	19'717	3'018	-1'169	0	21'565

Le résultat de l'exercice 2018 de KCHF 25 a été attribué au fonds de développement et des projets. Des montants d'un total de KCHF 1'469 du fonds de développement et des projets ont déjà été approuvés pour des projets concrets en cours ou prévus et sont considérés comme réservés. La part libre se monte à KCHF 6'544.

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2018	Bilan au 31.12.2017	Entrées 2018	Sorties 2018	Intérêts internes Transfert	Bilan au 31.12.2018
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Réserve pour la fluctuation des cours	2'033	74	-675	0	1'432
Fonds de rénovation	243	14	-5	0	252
Fonds libre	3'076	300	0	0	3'376
Total capital libre	5'352	388	-680	0	5'060
Fonds de développement et des projets	7'775	600	-913	20	7'482
Fonds du personnel du centre national	842	0	-230	0	612
Réserve Zeitlupe	1'452	115	-28	0	1'539
Total capital lié	10'069	715	-1'171	20	9'633
Résultat	20	25	0	-20	25
Total capital de l'organisation	20'440	1'128	-1'851	0	19'717

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Annexe

Remarques concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse, Zurich

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels 2019 de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC (en particulier Swiss GAAP RPC 21), ainsi que conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier aux articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (Service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Transactions avec des organisations affiliées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute qui sont désignées par le terme d'organisations affiliées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces organisations dans ce qui suit.

Transactions avec la caisse de prévoyance du personnel

Lors de sa séance du 9 mars 2017, le conseil de fondation de Pro Senectute Suisse a décidé que Pro Senectute Suisse financerait aux collaborateurs nés en 1960 et plus âgés un rachat partiel dans la BVK de KCHF 434 au maximum. Cette aide unique pour la caisse de pension est versée à hauteur d'un tiers chaque année en 2017, 2018 et 2019. En outre, une contribution supplémentaire unique de 2% à la cotisation d'épargne à la BVK est financée pour tous les collaborateurs en 2017, 2018 et 2019.

E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne comprennent aucune monnaie étrangère.

E2 Titres (actifs cotés en bourse détenus à court terme)

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan. Pas de placement en monnaie étrangère.

E3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2018	Bilan au 31.12.2019
Organisations de Pro Senectute	673	540
Collectivités publiques : Confédération	161	136
Tiers	162	229
Total	996	905

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

E4 Stocks et prestations non facturées

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c.-à.-d. soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse. Des prestations non facturées à hauteur de KCHF 7 (KCHF 12 l'année précédente) ont été portées à l'actif pour d'autres organisations de Pro Senectute au 31.12.2019.

E5 Actifs de régularisation (en KCHF)

Paiements anticipés pour les prestations 2020 et avoirs ouverts pour les prestations 2019.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E6 Immobilisations corporelles 2019 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Bilan au 31.12.2019
Mobilier	132	0	-45	88
Machines de bureau	113	0	-69	44
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	268	12	-24	256
Aménagement locataire de la bibliothèque	387	0	0	387
Matériel informatique	76	77	-2	151
Biens immobiliers	2'710	153	0	2'863
Valeurs d'acquisition	3'696	242	-140	3'799
Mobilier	88	10	-45	53
Machines de bureau	100	4	-69	35
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	161	23	-24	160
Aménagement locataire de la bibliothèque	359	11	0	370
Matériel informatique	39	17	-2	54
Biens immobiliers	2'041	25	0	2'066
Amortissements cumulés	2'798	90	-140	2'748
Total immobilisations corporelles 2019	898	152	0	1'051
Immobilisations corporelles 2018 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2017	Entrées 2018	Sorties 2018	Bilan au 31.12.2018
Mobilier	132	0	0	132
Machines de bureau	113	0	0	113
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	272	18	-22	268
Aménagement locataire de la bibliothèque	387	0	0	387
Matériel informatique	68	8	0	76
Biens immobiliers	2'642	68	0	2'710
Valeurs d'acquisition	3'624	94	-22	3'696
Mobilier	76	12	0	88
Machines de bureau	79	21	0	100
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	159	24	-22	161
Aménagement locataire de la bibliothèque	348	11	0	359
Matériel informatique	26	13	0	39
Biens immobiliers	2'002	39	0	2'041
Amortissements cumulés	2'700	120	-22	2'798
Total immobilisations corporelles 2018	924	-26	0	898

Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes : mobilier 10 ans ; machines 10 ans ; matériel informatique (hardware) 4 ans ; véhicules 5 ans ; ouvrages de la bibliothèque 10 ans ; aménagement locataire de la bibliothèque 5 ans ; biens immobiliers 40 ans.

Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège de Pro Senectute Suisse à Zurich. L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de CHF 1,7 mio. Les années suivantes, des travaux d'agrandissement et de rénovation ont été entrepris et portés en partie à l'actif.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E7 Immobilisations incorporelles 2019 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Bilan au 31.12.2019
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	1'807	253	-300	1'761
Nouveau site Internet	729	119	0	847
Refonte de l'image de marque	254	0	0	254
Nouvelle formule de Zeitlupe	273	158	0	431
Valeurs d'acquisition	3'069	530	-300	3'299
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	1'011	341	-300	1'052
Nouveau site Internet	334	185	0	519
Refonte de l'image de marque	181	51	0	232
Nouvelle formule de Zeitlupe	47	73	0	120
Amortissements cumulés	1'579	650	-300	1'929
Total immob. incorporelles 2019	1'490	-120	0	1'370
Immobilisations incorporelles 2018 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2017	Entrées 2018	Sorties 2018	Bilan au 31.12.2018
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	1'598	208	0	1'807
Nouveau site Internet	427	303	0	729
Refonte de l'image de marque	233	21	0	254
Nouvelle formule de Zeitlupe	112	161	0	273
Valeurs d'acquisition	2'376	693	0	3'069
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	624	387	0	1'011
Nouveau site Internet	200	134	0	334
Refonte de l'image de marque	119	62	0	181
Nouvelle formule de Zeitlupe	19	28	0	47
Amortissements cumulés	968	611	0	1'579
Total immob. Incorporelles 2018	1'408	82	0	1'490

Les immobilisations incorporelles inscrites à l'actif sont amorties en 4 ans.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E8 Dettes (à leur valeur nominale en KCHF, sans intérêts)

	Bilan au 31.12.2018	Bilan au 31.12.2019
Collectivités publiques : Confédération	76	24
Collectivités publiques : aide financière individuelle	1'726	1'624
Organisations de Pro Senectute	758	266
Conseil suisse des aînés CSA	71	86
Détenteurs de participations / organes	0	0
Tiers	722	669
Engagements de prévoyance	1	2
Total	3'354	2'672

E9 Passifs de régularisation

KCHF 158 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire flexible et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2019 (KCHF 149 l'année précédente). Au total, KCHF 826 concernent les recettes provenant d'abonnements à la revue Zeitlupe qui ont été encaissées d'avance (KCHF 877 l'année précédente). Un total de KCHF 9 est dû aux organisations de Pro Senectute pour des coûts de projets pas encore comptabilisés (KCHF 65 l'année précédente).

E10 Provisions 2019

(en KCHF)	Bilan au 31.12.2018	Constitution 2019	Utilisation 2019	Bilan au 31.12.2019
Provision pour legs	25	0	25	0
Total provisions	25	0	25	0
Dont à long terme	0			0

(en KCHF)	Bilan au 31.12.2017	Constitution 2018	Utilisation 2018	Bilan au 31.12.2018
Provision pour legs	525	0	500	25
Total provisions	525	0	500	25
Dont à long terme	0			0

La provision pour legs a été constituée lors de l'exercice précédent pour un legs reçu qui faisait l'objet de clarifications juridiques.

E11 Capital des fonds et capital de l'organisation

Pour plus de détails, se reporter au « tableau de variation du capital ».

E12 Produits des services / produits des ventes

Dont avec les organisations de Pro Senectute KCHF 2'650 (inter-sociétés); (KCHF 2'660 l'année précédente).
Dont KCHF 193 affectés (KCHF 192 l'année précédente).

E13 Contributions des pouvoirs publics

Il s'agit surtout de subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse), à hauteur de CHF 6,8 mio en 2019 (CHF 6,6 mio l'année précédente). Sont également incluses les subventions du fonds AVS selon l'art. 17 LPC (en 2019 : KCHF 109 / en 2018 : KCHF 87).

E14 Dons, legs, recherche de fonds

Pour les dons et les legs, KCHF 537 sont affectés (KCHF 2'012 l'année précédente).

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E15 Charges des prestations

Les charges sont classées selon la Swiss GAAP RPC 21.

La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute s'élève à KCHF 990 (KCHF 530 l'année précédente).

E15 Total charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges admin. / fundraising	Total
Charges de personnel	-5'807	-2'352	-8'159
Charges d'exploitation	-6'857	-652	-7'509
Amortissements	-707	-33	-740
Total 2019	-13'371	-3'037	-16'408
Total 2018	-13'291	-2'879	-16'170
Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)		2018	2019
en % de la totalité des charges des prestations		18%	19%

Le calcul des charges administratives a été réalisé conformément à la méthodologie ZEWO, actualisée le 1^{er} janvier 2018.

E16 Autres recettes

Les autres recettes comprennent les remboursements des assurances, la location de places de stationnement et les contributions des organisations de Pro Senectute pour les dépenses des organes de l'ensemble de l'organisation (auxquelles KCHF 66 sont affectés, contre KCHF 44 l'année précédente).

E17 Autres charges

Les autres charges comprennent le remboursement des frais aux organisations de Pro Senectute pour la collaboration dans les organes de l'ensemble de l'organisation.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Autres indications

Engagements ne figurant pas au bilan

Pro Senectute Suisse est chargée d'administrer les fonds du Conseil suisse des aînés CSA. Ces fonds font l'objet d'une comptabilité séparée.

Dettes éventuelles / créances éventuelles

Le total des contrats de location à long terme (de plus de 12 mois) s'élève à KCHF 526 (KCHF 538 l'année précédente).

Nombre d'équivalents plein temps

Au cours de l'exercice sous revue, le nombre d'équivalents plein temps était de 50 (53 l'année précédente).

Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich indépendante de Pro Senectute, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu. Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance (en KCHF) :

Part économique à charge de Pro Senectute (obligation d'assainissement)		Variation par rapport à l'année précédente	Contributions délimitées à la période	Charges de prévoyance professionnelle	
31.12.2019	31.12.2018		2019	2019	2018
0	0	0	976	976	938

Le taux de couverture provisoire de la BVK se monte à 100,5 % au 31 décembre 2019.

Indemnités aux membres de l'organe dirigeant

Durant l'année 2019, un total de KCHF 43 (KCHF 42 l'année précédente) a été octroyé aux dix membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraiements, d'honoraires et d'indemnités de séance, dont KCHF 17 à la présidente (KCHF 15 l'année précédente).

Indemnités aux membres de la direction

La somme totale des indemnités versées aux membres de la direction, y compris les salaires, frais et autres dépenses convenus par contrat, s'est élevée à KCHF 583 (KCHF 630 l'année précédente). Les taux d'activité cumulés des membres de la direction s'élèvent en moyenne à 260% sur l'année (270% l'année précédente).

Services fournis sans contre-prestation

Les dix membres du conseil de fondation ont travaillé bénévolement pendant environ 952 heures pour Pro Senectute Suisse.

Contrat de subvention conclu avec l'Office fédéral des assurances sociales pour la période 2018-2021

Lors de l'établissement des comptes annuels, il n'était pas encore certain que les volumes de prestations prévus aient été atteints par les OPS. Selon le conseil de fondation et la direction de Pro Senectute Suisse (PS CH), les volumes de prestations sont atteints et donc aucun avoir envers une OPS ni aucune dette envers l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) ne doit être saisi dans les comptes annuels de PS CH.

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'influer sur les comptes annuels 2019 n'est intervenu après la date du bilan. Les comptes annuels ont été approuvés par le conseil de fondation le 27 février 2020.



KPMG SA

Audit

Räffelstrasse 28
CH-8045 Zurich

Case postale
CH-8036 Zurich

T +41 58 249 31 31
E infozurich@kpmg.com
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la fondation

Pro Senectute – Pour la Vieillesse, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et annexe) de la fondation Pro Senectute – Pour la Vieillesse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales, aux statuts et aux règlements incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux règlements.

KPMG SA

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Clemens Scherrer
Expert-réviseur agréé

Zurich, 27 février 2020

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
Case postale
8027 Zurich

Tél. 044 283 89 89
Fax 044 283 89 80

info@prosenectute.ch
www.prosenectute.ch